

Les images perçues du centre-ville liégeois

par B. MÉRENNE-SCHOUMAKER

Chef de travaux et
Maître de conférences à l'Université de Liège

Résumé. — *Le but de cet article est de préciser la perception des images du centre-ville liégeois et de rechercher les facteurs expliquant les divergences entre les images. Le travail repose sur une vaste enquête réalisée en 1978, en sept points différents, auprès de 1 552 personnes ; il poursuit des recherches effectuées en 1974. Les démarches retenues sont l'intégration ou le rejet du centre-ville de lieux situés en position marginale par rapport au centre, la délimitation de ce centre, la mise en évidence des avantages et des inconvénients du centre et le choix d'un point central.*

Summary. — *The aim of this article is to define the perception of the images of Liège town centre and to find the factors which explain the differences between these images. It is based on an extensive survey carried out in 1978, in 7 different places, with 1 552 people, and continues research work done in 1974. The steps : the integration or rejection of the town centre of places situated in a marginal position in relation to the centre, the delimiting of this centre, the laying down of the advantages and drawbacks of the centre and the choice of a central point.*

En 1974, une première étude nous avait permis de montrer comment le passant percevait le centre-ville liégeois [7] (1). Ce travail reposait sur une enquête réalisée en quatre points distincts de la ville choisis en raison de leur position marginale par rapport au centre-ville. Nous y avons recherché, d'une part, les raisons de l'intégration ou du rejet du lieu d'enquête du centre-ville et, d'autre part, les avantages et les inconvénients attribués à ce centre-ville.

Les résultats de cette étude s'étant avérés intéressants, il est apparu utile de poursuivre les recherches en les approfondissant et en tenant compte des progrès récents réalisés par ce nouveau courant de la géographie (voir à ce propos [2], [3] et [8]).

(1) Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie *in fine*.

I. — OBJECTIFS DU TRAVAIL ET CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Le présent article poursuit un double objectif : préciser la perception des images du centre-ville liégeois et tenter d'en rechercher les variables de différenciation.

L'étude repose à nouveau sur une *enquête réalisée auprès des passants* à la même époque qu'en 1974 (fin janvier) et aux mêmes moments de la semaine (mardi de 9 à 12 h., mercredi de 13 à 16 h., vendredi de 17 à 20 h. et samedi de 14 à 17 h.) (2).

Aux quatre lieux de l'enquête de 1974 (Maison de la Culture des Chiroux, entrée du grand magasin « A l'Innovation » En Féronstrée, carrefour des rues Puits-en-Sock et J. d'Outremeuse et carrefour des rues Saint-Gilles et Trappé), nous en avons ajouté trois :

- carrefour des rues Saint-Hubert et Saint-Séverin ;
- carrefour des rues des Guillemins et Sohet ;
- porte centrale du centre commercial du Longdoz, rue Grétry.

Ces *sept points d'enquête* sont repris dans la figure 1 où nous avons également reporté le C.B.D. (Central Business District) et ses annexes tels qu'ils ont été délimités par J. A. Sporck dans sa première étude sur le commerce de détail à Liège ([13], pp. 24-33). Ils sont également représentés dans la figure 2 où l'on trouvera le nom des rues et des places citées dans ce travail. Quatre points (Saint-Gilles, Saint-Hubert, Innovation et Outremeuse) sont situés dans les annexes du centre, deux points se trouvent en position limite du C.B.D., soit à l'est (Chiroux), soit au sud (Guillemins) et le septième (Longdoz) est localisé en dehors du C.B.D., mais à proximité de la limite. Tous ces lieux se caractérisent donc par leur position tangente au centre-ville.

Pour les quatre lieux communs aux deux enquêtes, des comparaisons pourront être effectuées. Toutefois, les résultats pourraient être affectés par les changements intervenus depuis 1974, notamment :

- aux Chiroux : mise en piétonnier de la rue Saint-Paul (juillet 1974) et de la place des Carmes (fin 1975) ; achèvement en 1977 de la construction de nouveaux immeubles place des Carmes et rue du Méry ;
- à l'Innovation : réalisation, à l'est du grand magasin, de l'îlot Saint-Georges où furent ouverts à la fin de 1976 une grande surface spécialisée en vêtements, un parking souterrain et des bureaux de l'administration communale de Liège ;
- en Outremeuse : création en 1976 d'un nouveau complexe théâtral, place de l'Yser.

(2) Ces enquêtes ont été réalisées dans le cadre des travaux pratiques de la spécialisation en Géographie économique, seconde licence en Sciences géographiques. Nous remercions J. BASTIN, H. HENRARD, P. LABARBE, M. ROCHET, C. SCIMAR, B. SIEBERTZ et D. WERTZ de leur collaboration.

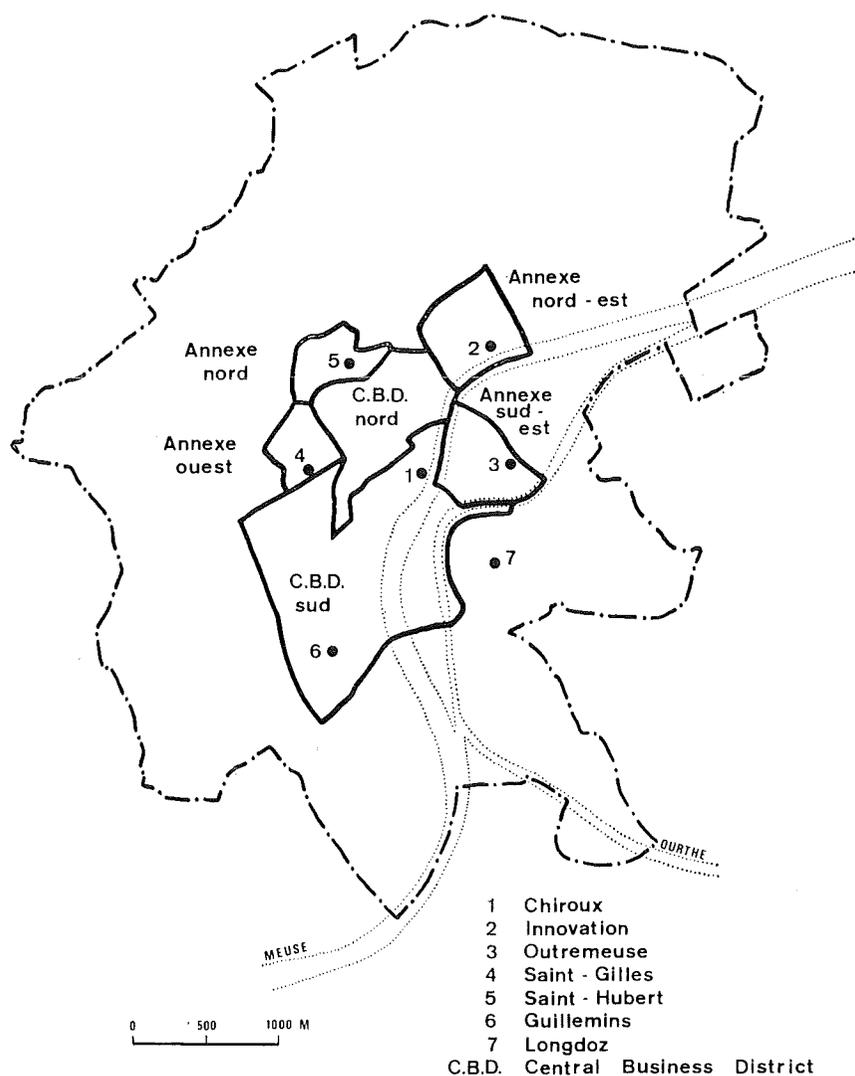


FIG. 1. — Position des lieux d'enquête par rapport au C.B.D. et ses annexes.

A l'opposé, aucune mutation importante n'a frappé la rue Saint-Gilles.

En outre, les résultats de 1978 pourraient encore être influencés par d'autres transformations ayant touché le centre liégeois, plus particulièrement le développement du centre piétonnier (Vinâve d'Ile - rue des Dominicains surtout) (1976), le début des travaux d'aménagement de la place Saint-Lambert (1976) et la fermeture du Grand Bazar, place Saint-Lambert (juin 1977).

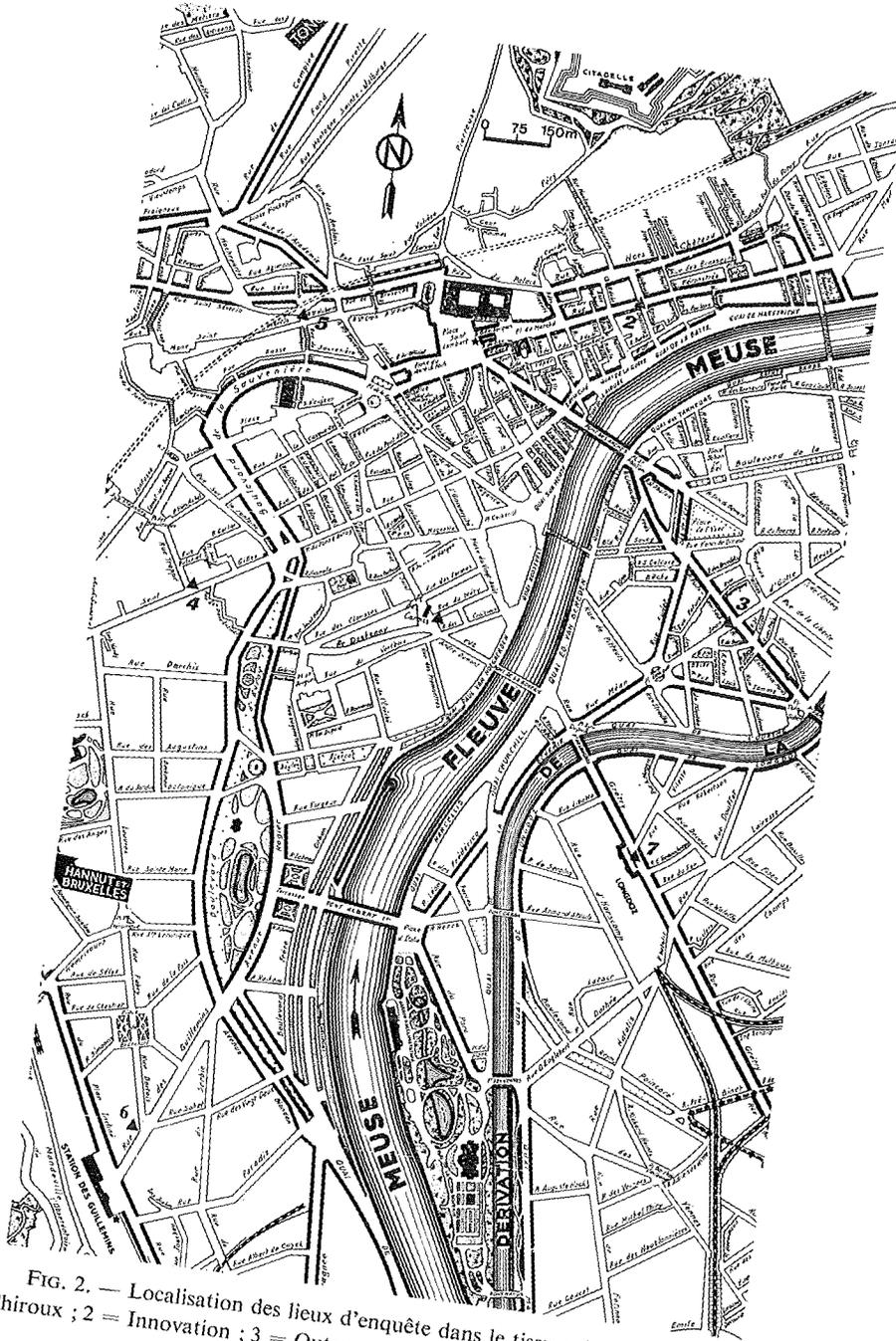


FIG. 2. — Localisation des lieux d'enquête dans le tissu urbain liégeois.
 1 = Chiroux ; 2 = Innovation ; 3 = Outremeuse ; 4 = Saint-Gilles ; 5 = Saint-Hubert ,
 6 = Guillemins ; 7 = Longdoz.
 (Plan reproduit avec l'autorisation de Math'y Graphic, Liège).

D'un autre côté, le choix des trois nouveaux points d'enquête se justifie comme suit : — pour la rue Saint-Hubert, volonté d'enquêter dans la seule annexe (nord) non touchée par l'étude de 1974 ; — pour la rue des Guillemins, souhait d'interroger dans la partie sud du C.B.D., partie davantage réservée au tertiaire non commercial ; — pour le centre commercial du Longdoz, intérêt d'un premier travail dans une zone nouvelle non encore terminée où, à côté d'un centre commercial de 12 000 m² de surface de vente (1977), prennent place des bureaux, des appartements et des aires de parking.

Quant aux *questions posées*, elles sont très proches de celles de l'enquête de 1974 : a) Pensez-vous être au centre-ville ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ? — b) Où se limite le centre ? — c) Quels sont les avantages du centre-ville par rapport aux lieux que vous fréquentez d'habitude ? — d) Quels sont les inconvénients du centre-ville ? — e) Où se trouve le point central de Liège ? Pourquoi ?

Nous avons donc repris les mêmes questions de type ouvert qu'en 1974, à la seule exception que les limites du centre ont été demandées à toutes les personnes interviewées et non plus aux seuls passants ayant rejeté le lieu d'enquête du centre-ville. Mais l'enquête de 1978 comprend une question supplémentaire (la dernière) visant à découvrir le point central du tissu urbain liégeois et les raisons de ce choix.

Enfin, pour tenter de rechercher les facteurs de différenciation du centre-ville, nous avons encore demandé aux personnes interrogées le nom de leur commune de résidence (selon le découpage communal en vigueur avant les fusions du 1-1-1977) et leur profession et nous avons noté sur la fiche correspondant à chaque interview le sexe et la classe d'âge des passants (quatre classes et non trois comme en 1974 : moins de 20 ans, 20 à 40 ans, 40 à 60 ans et plus de 60 ans). A l'exception de la profession, ces données avaient été également rassemblées en 1974, mais elles n'avaient pas été utilisées lors de la présentation des résultats.

L'ensemble des informations de l'enquête de 1978 a été transcrit sur fiches perforées et traité au centre de calcul de l'Université de Liège (3).

II. — RÉSULTATS DES ENQUÊTES

L'enquête de 1978 a permis d'interroger 1 552 personnes : 230 aux Chiroux, 218 à l'Innovation, 244 en Outremeuse, 224 rue Saint-Gilles, 205 rue Saint-Hubert, 200 rue des Guillemins et 231 au Longdoz.

(3) Nous remercions très vivement J.P. DONNAY, licencié en Sciences géographiques, assistant au Séminaire de Géographie, pour la rédaction des programmes.

Les caractéristiques de cet échantillon sont reprises dans la première colonne du tableau II ci-après. Comparativement à 1974, la part des personnes habitant en dehors de Liège-ville est plus forte en 1978 (42,7 contre 36,6 %) (4) ; de même, l'échantillon de 1978 comprend proportionnellement plus d'hommes (47,0 contre 41,5 %) et plus de personnes de la classe d'âge 20 à 60 ans (71,5 contre 51,8 %). Pour les professions, aucune comparaison n'est possible, puisque cette donnée manque en 1974.

A. — INTÉGRATION OU REJET DU LIEU D'ENQUÊTE DU CENTRE-VILLE

Sur les 1 552 personnes interrogées, 794 soit 51,2 % ont déclaré se trouver dans le centre-ville. Mais ce pourcentage varie selon les *endroits* : 79,6 % aux Chiroux, 65,6 % à l'Innovation, 62,1 % rue Saint-Gilles, 45,4 % en Outremeuse, 39,5 % rue Saint-Hubert, 34,6 % au Longdoz et 28,5 % rue des Guillemins.

Par rapport à 1974, la part des réponses affirmatives a fortement progressé aux Chiroux et à l'Innovation et dans une mesure moindre rue Saint-Gilles. En effet, les passants ayant répondu oui à la première question (Pensez-vous être au centre-ville ?) représentaient respectivement à ces endroits 65,4, 56,1 et 58,7 %. Par contre, le pourcentage a régressé en Outremeuse de 47,3 à 45,4 %.

Les quartiers des Chiroux, de l'Innovation et de la rue Saint-Gilles semblent donc être rattachés davantage au centre-ville en 1978, alors qu'Outremeuse en est rejeté (5). Pour les Chiroux, l'intégration est particulièrement ressentie en 1978 puisque 4 personnes sur 5 s'y déclarent au centre-ville. La mise en piétonnier de la rue Saint-Paul et de la place des Carmes ainsi que l'achèvement des travaux dans les îlots proches sont-ils la cause de cette situation ? On est tenté de le croire comme on a tendance à expliquer la progression des réponses affirmatives à l'Innovation par la réalisation du nouvel îlot Saint-Georges. Toutefois, il convient d'être prudent dans l'interprétation des résultats puisque une augmentation des réponses affirmatives (certes plus faible) est aussi enregistrée rue Saint-Gilles, quartier ayant peu changé depuis 1974 (6).

(4) Le pôle urbain (tableau II) correspond à la zone urbaine principale ou à l'agglomération dense ; il groupe 20 communes (MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, ADMINISTRATION DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, [10], p. XXVI et carte n° 6). L'agglomération compte, pour sa part, 74 communes (dont Liège et les 19 autres du pôle urbain) et correspond au territoire urbanisé tel qu'il a été défini en 1966, à l'exclusion toutefois de Moulant et en y ajoutant Olne, Nessonvaux et Fraipont (ADMINISTRATION COMMUNALE DE LIÈGE, [1], pp. 7-14).

(5) Cette opinion rejoint celle des 88 commerçants interrogés au début de 1978 par M. ROCHET ([12], pp. 66-67). Ces commerçants avaient estimé, en effet, à 58,0 % qu'Outremeuse ne faisait pas partie du centre, mais en constituait un quartier indépendant.

(6) Par ailleurs, une enquête réalisée aux Chiroux, en juillet 1977, par M. COPPENS ([6], pp. 122-133) auprès de 180 passants n'avait pas montré de progression dans l'intégration, 63,3 % des personnes estimant être au centre-ville.

D'un autre côté, les passants rejettent du centre-ville les trois nouveaux points d'enquête.

Les réponses relatives à l'intégration ou au rejet diffèrent encore selon les *régions d'origine des personnes interrogées* : les Liégeois rattachent proportionnellement plus souvent au centre les rues Saint-Gilles et des Guillemins ; les habitants du pôle urbain procèdent de même avec les rues Saint-Hubert et des Guillemins mais rejettent davantage Outremeuse et la rue Saint-Gilles ; les passants venant de l'agglomération intègrent plus fréquemment la rue Saint-Hubert mais écartent l'Innovation et la rue Saint-Gilles. Quant aux autres interviewés, ils rattachent plus souvent les Chiroux mais rejettent la rue Saint-Gilles, la rue Saint-Hubert, le Longdoz et la rue des Guillemins.

Les *raisons d'intégration et de rejet* (tableau I) vont éclairer les résultats précédents.

752 personnes sur les 794 déclarant être au centre (soit 94,7 %) ont su formuler une ou deux raisons justifiant leur affirmation. Ces raisons, au nombre de 1034, correspondent à 19 motifs différents pouvant être regroupés en 5 grandes catégories. Deux motifs ont été plus fréquemment cités : les magasins (29,1 % des raisons) et l'animation-ambiance-foule (18,3 %). Comme en 1974, les critères invoqués sont peu précis. Le regroupement de ces critères en 5 catégories permet de montrer que les raisons d'intégration les plus souvent citées se rattachent aux activités commerciales (39,9 %), aux aspects concentration et animation (22,2 %) ainsi qu'à la tradition et à la situation (17,9 %). Les résultats de 1978 diffèrent donc peu de ceux de 1974.

En ce qui concerne les raisons du rejet, elles ont été avancées par 651 personnes, soit 85,9 % de ceux qui ont déclaré ne pas être au centre. Leurs réponses — au nombre de 780 — peuvent être rangées de la même manière que les motifs d'intégration, à la seule différence que les facteurs sont pris dans une acception inverse (par exemple, on n'est pas dans le centre, car il n'y a pas suffisamment de magasins ou d'animation). Deux motifs sont de nouveau plus souvent invoqués : les magasins (17,9 %) et l'animation-ambiance-foule (16,9 %). Les résultats par catégorie traduisent quant à eux l'importance accordée aux activités commerciales (29,7 %), à la tradition et à la situation (28,8 %), à la concentration et à l'animation (20,8 %) et aussi à la circulation et à l'accessibilité (16,9 %). Les résultats diffèrent ainsi quelque peu de ceux de 1974 où plus d'importance avait été attribuée aux motifs commerciaux mais moins à la tradition et à la situation et surtout à l'accessibilité.

Pour la majorité des passants, un quartier ne peut donc faire partie du centre que s'il compte suffisamment de magasins, s'il est animé, s'il

TABLEAU I. — Raisons d'intégration et de rejet des lieux d'enquête du centre-ville.

	Raisons d'intégration		Raisons de rejet		Facteurs favorables (+) ou défavorables (-) à l'intégration						
	a	b	a	b	Chi-roux	Innovation	Outre-meuse	Saint-Gilles	Saint-Hubert	Guillemins	Longdoz
Magasins	301	29,1	140	17,9	--		+	+ --		--	
Grands magasins	42	4,1	41	5,2		+ --			+ --	--	+
Commerces spécialisés et de luxe	11	1,1	24	3,1		--	--	--		--	
Concentration des magasins	58	5,6	27	3,5	+				--		+
<i>Activités commerciales</i>	412	39,9	232	29,7							
Activités culturelles	62	6,0	21	2,7	+ --						
Ecoles	15	1,4	2	0,3	+						
Affaires	11	1,1	6	0,8							
<i>Activités du tertiaire non commercial</i>	88	8,5	29	3,8							
Concentration des activités	40	3,9	30	3,9	+		+	--			+ --
Animation - ambiance - foule	189	18,3	132	16,9	--	+	--		--		
<i>Concentration et animation</i>	229	22,2	162	20,8							

Circulation	76	7,4	36	4,6		-	+	+ -	-	+	
Accessibilité	17	1,6	55	7,0			-				+ -
Travaux	6	0,5	34	4,4		-			-		-
Piétonniers	21	2,0	7	0,9	+						
<i>Circulation et accessibilité</i>	120	11,5	132	16,9							
Tradition-histoire	27	2,6	75	9,6		+	-		+	+	-
Proximité du point central	95	9,2	87	11,1					+ -		+ -
Centre géographique	4	0,4	22	2,8			-	-			
Proximité du lieu de résidence	27	2,6	13	1,7			+			+	-
Proximité d'un bâtiment important	29	2,8	28	3,6						+ -	
Proximité du lieu de travail	3	0,3	-	-							
<i>Tradition et situation</i>	185	17,9	225	28,8							
<i>Total des raisons</i>	1 034	100,0	780	100,0							

a = chiffre absolu ; b = pourcentage par rapport aux raisons invoquées.

est accessible, s'il est proche du point central et si traditionnellement il a été associé à la vie de la ville.

Le tableau I présente encore, pour chaque lieu d'enquête, les critères favorables ou défavorables à son intégration dans le centre-ville. Il s'agit de tous les facteurs invoqués au moins dans 4 % des cas comme critères d'intégration ou de rejet et présentant un indice de spécialisation (I.S.) supérieur à 1,1 (7). On peut de la sorte mieux comprendre les choix des passants et voir notamment ce qui manque le plus au quartier pour être rattaché au centre-ville.

Dans le tableau II, nous avons tenté d'exprimer les *différences entre les réponses des individus en fonction de leurs principales caractéristiques* : la région d'origine, le sexe, l'âge et la profession. Dans ce but, nous avons relevé tous les motifs invoqués soit pour l'intégration, soit pour le rejet présentant un I.S. > 1,1 (8). Sans vouloir tout commenter, remarquons combien la sensibilité et l'opinion des personnes interrogées peuvent différer. Ainsi si l'on s'attache aux seuls grands facteurs invoqués simultanément comme motif d'intégration et de rejet, on observe que les activités commerciales sont davantage citées par les femmes et/ou les ménagères tandis que les activités du tertiaire non commercial retiennent plus l'attention des habitants hors agglomération, des 20 à 40 ans, des étudiants, des commerçants-indépendants et des enseignants. Concentration et animation ont, par contre, été citées plus souvent par les ouvriers, alors que la circulation et l'accessibilité l'ont été davantage par les habitants du pôle urbain et par les ménagères. Enfin, les hommes, les plus de 60 ans et/ou les pensionnés sont plus sensibles à la tradition et à la situation.

B. — LIMITES DU CENTRE-VILLE

Si l'on retient les limites citées en chaque lieu d'enquête par au moins 15 % des interviewés, on obtient les résultats suivants :

- Chiroux : Meuse (41,7 %) — avenue Destenay ou rue des Croisiers (35,2 %) ;
- Innovation : magasin (21,6 %) — prison Saint-Léonard (19,7 %) ;
- Outremeuse : Meuse (45,1 %) — pont d'Amécœur (29,9 %) ;
- Saint-Gilles : carrefour rues Louvrex et Grandgagnage (44,6 %) — Pont d'Avroy (36,6 %) ;

$$(7) \text{ I.S.} = \frac{\% \text{ d'une raison déterminée en un endroit déterminé}}{\% \text{ de cette même raison pour l'ensemble des lieux d'enquête}} .$$

$$(8) \text{ Dans ce cas} \\ \text{I.S.} = \frac{\% \text{ d'une raison déterminée selon une caractéristique de l'individu}}{\% \text{ de cette même raison pour l'ensemble des individus}} .$$

TABLEAU II. — Variations des raisons invoquées selon les caractéristiques des personnes interrogées.

	Nombre de personnes interrogées		Raisons invoquées (c)				
	a	b	Activités commerciales	Activités du tertiaire non comm.	Concentration et animation	Circulation et accessibilité	Tradition et situation
<i>Région d'origine</i>							
Liège	889	57,3					I
Pôle urbain moins Liège	298	19,2		I		IR	
Agglomération moins Liège et le pôle urbain	150	9,7	R	I		I	
Autres communes	215	13,8	R	IR	I	I	
<i>Sexe</i>							
Femmes	823	53,0	IR				
Hommes	729	47,0		R	R		IR
<i>Age</i>							
Moins de 20 ans	162	10,4	R	I	R		
20 à 40 ans	633	40,8		IR	R		
40 à 60 ans	477	30,7			I		R
Plus de 60 ans	280	18,1				R	IR
<i>Profession</i>							
Etudiants ; militaires	322	20,8	R	IR	R		
Pensionnés	227	14,6					IR
Ménagères	213	13,7	IR			IR	
Ouvriers	141	9,1		R	IR		I
Employés	283	18,2		R	R		
Cadres ; professions libérales	102	6,6	R				I
Commerçants ; indépendants	109	7,0	I	IR		R	
Enseignants	83	5,4	R	IR		I	
Non communiquée et chômeurs	72	4,6	R	I	I	IR	
Total des personnes interrogées	1 552	100,0					

a = chiffre absolu ; b = pourcentage par rapport au total des personnes interrogées.

(c) I = motif invoqué pour l'intégration présentant un I.S. > 1,1 et R = motif invoqué pour le rejet présentant un I.S. > 1,1.

- Saint-Hubert : boulevard de la Sauvenière (19,5 %) — rue Saint-Hubert (19,0 %) — place Saint-Lambert (17,6 %) ;
- Guillemins : Pont d'Avroy (31,0 %) — carrefour rue des Guillemins et boulevard d'Avroy (20,0 %) ;
- Longdoz : Meuse et/ou Dérivation (35,9 %) — Chiroux (26,4 %).

Ces données présentent un double intérêt : éclairer les résultats relatifs à l'intégration et au rejet et préciser les limites les plus ressenties.

En effet, selon que les limites les plus souvent citées sont situées en deçà ou au delà du point d'enquête, ce dernier est soit rejeté, soit intégré. Par exemple, les deux principales limites du quartier des Chiroux étant localisées au-delà du lieu d'enquête, on comprend la très forte tendance à rattacher ce dernier au centre-ville (9) alors qu'une situation inverse peut être observée rue des Guillemins.

En outre, des pourcentages élevés pour deux ou trois limites traduisent sans conteste une délimitation assez aisée (cas des Chiroux, d'Outremeuse, de Saint-Gilles et du Longdoz) alors qu'ailleurs les passants voient plus difficilement où limiter le centre-ville (cas de l'Innovation et de la rue Saint-Hubert surtout).

C. — AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DU CENTRE-VILLE

Comme en 1974, ces deux questions de type ouvert amenèrent des réponses très variées qu'il a fallu grouper. Les rubriques adoptées en 1978 sont souvent les mêmes que dans la première enquête, à l'exception de catégories nouvelles (voir tableau III). En outre, les avantages et les inconvénients ont aussi été rangés en grands groupes.

Au niveau des *avantages*, les activités commerciales et culturelles semblent avoir moins d'importance en 1978 alors que sont cités plus volontiers les affaires et surtout les avantages de circulation. Ainsi on perçoit combien les axes piétonniers réalisés depuis 1974 sont appréciés. Mais les personnes sont aussi plus sensibles à la possibilité de desserte par les transports en commun, à l'accessibilité et à la concentration des activités.

Du côté des *inconvénients*, les problèmes d'environnement sont proportionnellement moins évoqués en 1978 ; par contre, les multiples travaux en cours, les difficultés psycho-sociologiques et d'habitat retiennent davantage l'attention. Malgré le développement de nouvelles aires de parcage (voir à ce propos B. Mérenne-Schoumaker et N. Malevez, [9]) et la réalisation des piétonniers, les passants éprouvent toujours des difficultés

(9) Dans l'enquête de M. COPPENS déjà citée ([6], pp. 130-133), la limite de la rue des Croisiers est très bien apparue puisque, parmi les 100 personnes interrogées à cet endroit, 45,1 % seulement s'y déclaraient au centre, alors que, place des Carmes, le taux des réponses affirmatives était de 63,3 %.

à trouver un emplacement pour leur voiture et à se déplacer. La circulation est donc au total jugée peu favorable dans le centre-ville. A l'opposé, les différences entre les prix des articles du centre-ville et des autres lieux d'achat semblent poser moins de problème qu'en 1974.

Ces résultats méritent certainement de retenir l'attention des aménageurs. Ils semblent traduire les préoccupations nouvelles de la population de plus en plus sensible aux problèmes de circulation, de relations humaines et d'habitat au cœur d'une ville qui ne doit pas être seulement un centre d'achats.

Le tableau IV est construit sur le même modèle que le tableau II. Nous y avons reporté tous les critères présentant un I.S. $> 1,1$ (signe +) ou un I.S. $< 0,9$ (signe -), c'est-à-dire les critères divergeant le plus par rapport à une situation moyenne et la valeur de l'indice de divergence par rubrique (10). Afin d'éliminer les résultats dus à un trop petit nombre de réponses, seuls les 4 principaux groupes d'avantages et d'inconvénients ont été retenus.

A la lumière de ce tableau, la profession et l'âge semblent motiver le plus de réponses différentes alors que le sexe est rarement un facteur de différenciation. En outre, les avis varient plus pour les inconvénients que pour les avantages. Les réponses les plus divergeantes concernent les avantages culturels du centre et les inconvénients dus à l'environnement et aux travaux. Au niveau des professions, l'indice est élevé pour les pensionnés, les cadres et le groupe « autres professions », tandis qu'il est faible pour les employés dont les réponses sont souvent proches de la moyenne générale.

D. — CHOIX D'UN POINT CENTRAL

« La centration étant de plus en plus difficile au fur et à mesure que la taille de la ville augmente » (A. Vant, [14], p. 75), il est encore apparu intéressant d'interroger les passants sur le point central (aussi dénommé « barycentre ») et de leur demander de justifier leur choix.

Les résultats obtenus soulignent bien la difficulté du choix d'un point central à Liège : 48,5 % des personnes ont, en effet, cité Avroy-Cathédrale et 40,7 % la place Saint-Lambert. Deux barycentres apparaissent nettement, mais ils ne rencontrent pas l'unanimité des passants puisque ont encore été cités : la place de la République Française (3,8 %), la place du Marché (3,1 %), la place de l'Yser en Outremeuse (1,5 %), la place du Vingt-Août (1,0 %), la place Saint-Paul (0,9 %), les Guillemins (0,3 %) et le Longdoz (0,2 %).

(10) Nous appelons indice de divergence le rapport entre le nombre d'aspects divergents par rubrique et le nombre total d'aspects.

TABLEAU III. — Comparaison entre les avantages et les inconvénients du centre-ville cités dans les deux enquêtes.

18

	Avantages				Inconvénients			
	1974		1978		1974		1978	
Personnes donnant une réponse	1177		1318		Personnes donnant une réponse 1097		1377	
Avantages cités	1 592 100,0 %		2 157 100,0 %		Inconvénients cités 1 278 100,0 %		2 155 100,0 %	
1. Magasins	541 { 34,0		365 16,9		1. Embarras de circulation 441 34,5		522 24,2	
2. Concentration des magasins			342 15,9		2. Difficultés de parking 188 14,7		364 16,9	
3. Concentration des activités	152 9,6		266 12,3		3. Bruit 183 14,3		277 12,8	
4. Choix plus grand des articles	151 9,5		166 7,7		4. Pollution 208 16,3		180 8,4	
5. Animation - ambiance	132 8,3		156 7,2		5. Circulation malaisée des piétons 62 4,9		164 7,6	
6. Possibilités de loisirs	173 10,9		156 7,2		6. Travaux — —		133 6,2	
7. Piétonniers	5 0,3		148 6,9		7. Foule 82 6,4		122 5,7	
8. Grands magasins	76 4,8		97 4,5		8. Accès malaisé — —		103 4,8	
9. Transports en commun	30 1,9		79 3,7		9. Prix plus élevé des articles 57 4,5		84 3,9	
10. Magasins spécialisés et de luxe	43 2,7		70 3,2		10. Enervement — —		37 1,7	
11. Accessibilité	10 0,6		59 2,7		11. Manque d'espace vital — —		36 1,6	
12. Services culturels	53 3,3		58 2,7		12. Manque d'espaces verts 28 2,2		32 1,5	
13. Affaires - bureaux - adm.	3 0,2		37 1,7		13. Absence de contacts humains 17 1,3		30 1,4	
14. Contacts humains	34 2,1		36 1,7		14. Malpropreté — —		28 1,3	
15. Environnement général	17 1,1		35 1,6		15. Prix trop élevé des loyers — —		19 0,9	
16. Prix moins élevé des articles	105 6,7		34 1,6		16. Vandalisme — —		12 0,6	

B. MÉRINNE-SCHOUMAKER

17. Proximité lieu de travail	25	1,6	23	1,1	17. Habitat en hauteur	12	0,9	9	0,4
18. Parkings	8	0,5	13	0,6	18. TROP d'étrangers	—	—	3	0,1
19. Ecoles	34	2,1	9	0,4					
20. Proximité lieu de domicile	—	—	8	0,4					
<hr/>					<hr/>				
Activités commerciales (1 + 2 + 4 + 8 + 10 + 16)	916	57,5	1 074	49,8	Problèmes de circulation (1 + 2 + 5 + 8)	691	54,1	1 153	53,5
Concentration - ambiance - contacts humains (3 + 5 + 14)	318	20,6	458	21,2	Problèmes d'environnement (3 + 4 + 12)	419	32,8	489	22,7
Circulation (7 + 9 + 11 + 18)	53	3,3	299	13,9	Aspects psycho-sociologiques (7 + 10 + 13 + 14 + 16 + 18)	99	7,7	232	10,8
Culture - loisirs - écoles (6 + 12 + 19)	260	16,3	223	10,3	Travaux (6)	—	—	133	6,2
Affaires (13)	3	0,2	37	1,7	Aspects commerciaux (9)	57	4,5	84	3,9
Environnement général (15)	17	1,1	35	1,6	Problèmes d'habitat (11 + 15 + 17)	12	0,9	64	2,9
Proximité lieu de travail - lieu de résidence (17 + 20)	25	1,6	31	1,5					

TABLEAU IV. — Variations des avantages et des inconvénients attribués au centre selon les caractéristiques des personnes interrogées.

	Principaux avantages					Principaux inconvénients					Indice de divergence général des choix
	Activités commerciales	Concentration - ambiance - contacts	Circulation	Culture - loisirs - écoles	Indice de divergence	Circulation	Environnement	Aspects psychosociologiques	Travaux	Indice de divergence	
<i>Région d'origine</i>					0,31					0,50	0,41
Liège					0,00					0,00	0,00
Pôle urbain moins Liège		-		+	0,50	+	-			0,50	0,50
Agglomération moins Liège et le pôle urbain		+		-	0,50			-		0,50	0,50
Autres communes			+		0,25	-	+	+	+	1,00	0,62
<i>Sexe</i>					0,25					0,00	0,12
Femmes				-	0,25					0,00	0,12
Hommes				+	0,25					0,00	0,12
<i>Age</i>					0,31					0,69	0,50
Moins de 20 ans				+	0,25	-	+	+		0,75	0,50
20 à 40 ans				+	0,25		+	+	-	0,75	0,50
40 à 60 ans				-	0,25	+	-	-		0,75	0,50
Plus de 60 ans	+			-	0,50		-		+	0,50	0,50

<i>Profession</i>					0,53					0,64	0,60
Etudiants ; militaires				+	0,25	-	+	+	-	1,00	0,62
Pensionnés	+	-		-	0,75		-	-	+	0,75	0,75
Ménagères	+			-	0,50		-		+	0,50	0,50
Ouvriers		-	-	+	0,75			-	+	0,50	0,62
Employés				-	0,25				-	0,25	0,25
Cadres ; professions libérales	-	+	+	+	1,00		-		-	0,50	0,75
Commerçants ; indépendants				-	0,25	+	-	-	+	1,00	0,62
Enseignants		-		+	0,50		+		-	0,50	0,50
Autres		+	-	-	0,75		+	-	-	0,75	0,75
Indice de divergence des réponses	0,21	0,37	0,21	0,89	0,42	0,32	0,68	0,53	0,68	0,55	0,49

+ = critère ayant un I.S. > 1,1 ; - critère ayant un I.S. > 0,9 ; indice de divergence = $\frac{\text{nombre de + et de -}}{\text{nombre total de cas}}$.

TABLEAU V. — Variations du point central selon les lieux d'enquête et les caractéristiques des personnes interrogées.

	Avroy-Cathédrale	Place Saint- Lambert	Place de la République Française	Place du Marché	Autres lieux centraux	Indice de divergence des choix
<i>Lieu d'enquête</i>						0,86
Chiroux	+	-	+	-	+	1,00
Innovation	-		+	+	-	0,80
Outremeuse	-	+	-		+	0,80
Saint-Gilles	+	-	-	-	-	1,00
Saint-Hubert	-	+	-		-	0,80
Longdoz			+	-	+	0,60
Guillemins	-	+	-	+	+	1,00
<i>Région d'origine</i>						0,40
Liège			-			0,20
Pôle urbain moins Liège			+	-		0,40
Agglomération moins Liège et le pôle urbain			+	-	-	0,60
Autres communes	-			+		0,40
<i>Sexe</i>						0,40
Femmes				-	-	0,40
Hommes				+	+	0,40

<i>Age</i>						0,65
Moins de 20 ans		+	-	-	-	0,80
20 à 40 ans			+	-		0,40
40 à 60 ans			-	+		0,40
Plus de 60 ans	-	+	+	+	-	1,00
<i>Profession</i>						0,82
Etudiants ; militaires	+	-	-	-	+	1,00
Pensionnés	-	+	-	+	-	1,00
Ménagères		-	+	-	-	0,80
Ouvriers	-	+	+		+	0,80
Employés		-		+		0,40
Cadres ; professions libérales	+	-	-	+	-	1,00
Commerçants ; indépendants	+	-	-			0,60
Enseignants	+	-	+	-	+	1,00
Autres		+	+	+	-	0,80
Total des réponses (en %)	48,5	40,7	3,8	3,1	3,9	

Comme le montre très bien le tableau V, les réponses varient surtout avec le lieu de l'enquête et les deux caractéristiques des individus déjà signalées comme jouant un rôle majeur : la profession et la classe d'âge. En effet, sur la base des critères présentant un I.S. $> 1,1$ (signe +) ou $< 0,9$ (signe —) et de l'indice de divergence calculé de la même manière que dans le tableau IV, on peut d'abord observer l'effet certain de la proximité, puisque Avroy-Cathédrale est choisi davantage par les passants interrogés aux Chiroux et rue Saint-Gilles, la place Saint-Lambert par les personnes de la rue Saint-Hubert et les places de la République Française et du Marché par celles interviewées à l'Innovation. Mais ce facteur ne peut tout expliquer. Comment justifier, par exemple, le choix de la place Saint-Lambert par les passants de la rue des Guillemins ?

Plus encore que la proximité, c'est le niveau socio-économique ou socio-culturel (exprimé ici par la profession) qui, pour nous, détermine le choix. Nous partageons de la sorte l'opinion d'autres chercheurs, comme X. Piolle ([11], p. 37), qui ont montré en ce domaine l'importance des niveaux de revenus, des modes de consommation ou du statut conféré par la profession. Ainsi le centre de luxe (Avroy-Cathédrale) est plus fréquemment choisi par les étudiants, les cadres, les commerçants-indépendants alors que les pensionnés et les ouvriers désignent plus souvent la place Saint-Lambert, c'est-à-dire le centre de masse. Pour les employés et les ménagères, les choix sont, par contre, proches de la moyenne, ce qui est finalement logique, car il s'agit de groupes hétérogènes. On retrouve ainsi la dualité de la situation liégeoise, très bien décrite en 1966 déjà par J. A. Sporck dans son étude du commerce de détail ([13], pp. 33-35) et observée dans d'autres enquêtes (par exemple, celle de G. Campioli et M. Macar, [4], p. 86).

Par ailleurs, la place Saint-Lambert est plus souvent désignée comme centre par les moins de 20 ans et par les plus de 60 ans qui, au nom de la tradition, citent encore les places de la République Française et du Marché et rejettent les Chiroux (11).

Le tableau VI nous renseigne enfin sur les *raisons du choix du point central*. Si l'on s'en tient aux deux principaux centres, on voit que le choix du lieu Avroy-Cathédrale se justifie par l'ambiance, les commerces, les distractions, les piétonniers et l'aspect luxueux des magasins, tandis que celui de la place Saint-Lambert est dû aux facteurs tradition, autobus et grands magasins.

(11) Une telle opinion explique les résultats du groupe des pensionnés malgré l'hétérogénéité de ses membres.

TABLEAU VI. — Justifications du choix du point central.

	Avroy-Cathédrale		Place Saint-Lambert		Place de la République Française		Place du Marché		Autres lieux centraux		Total	
	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%
Tradition-histoire	66	6,9	194	25,5	2	2,9	12	24,5	3	4,9	277	14,6
Commerces	190	20,0	61	8,0	6	8,8	5	10,2	7	11,5	269	14,2
Foule - ambiance	214	22,5	34	4,5	2	2,9	1	2,0	8	13,1	259	13,7
Point d'éclatement du trafic	85	8,9	106	13,9	17	25,0	4	8,2	4	6,6	216	11,4
Autobus	20	2,1	152	20,0	13	19,1	—	—	1	1,6	186	9,8
Distractions	105	11,0	5	0,7	6	8,8	—	—	3	4,9	119	6,3
Centre géographique	37	3,9	49	6,4	11	16,1	5	10,2	5	8,2	107	5,7
Grands magasins	13	1,4	89	11,7	5	7,4	—	—	—	—	107	5,7
Piétonniers	87	9,2	2	0,3	—	—	—	—	1	1,6	90	4,8
Fréquentation habituelle	34	3,6	20	2,5	1	1,6	4	8,2	24	39,4	83	4,4
Commerces de luxe	69	7,3	1	0,1	—	—	—	—	—	—	70	3,7
Bâtiments importants	6	0,6	45	5,9	5	7,4	11	22,4	—	—	67	3,5
Activités du tertiaire non commercial	19	2,0	4	0,5	—	—	7	14,3	5	8,2	35	1,9
Travaux de la place Saint-Lambert	6	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	6	0,3
Total des justifications	951	100,0	762	100,0	68	100,0	49	100,0	61	100,0	1 891	100,0

v.a. = valeur absolue ; % = pourcentage par rapport au total des justifications en un lieu d'enquête.

III. — CONCLUSIONS

De la confrontation des résultats des différentes démarches, on peut dire que les images du centre liégeois sont multiples et fortement liées au lieu d'enquête et au niveau socio-professionnel des personnes interrogées ; l'âge, la région d'origine et le sexe de ces personnes influencent également les réponses. « En fonction de son savoir, de son imagination, de sa mémoire, de son expérience personnelle, chacun a donc sa propre image, sa *mental map* de la ville » (A. Vant, [14], p. 71).

Toutefois, les perceptions sont dominées par quelques constantes comme les activités commerciales, l'animation, la tradition et la circulation en vertu desquelles les passants interrogés ont tendance à rejeter un quartier du centre-ville ou au contraire à l'y intégrer.

Les avantages et les inconvénients attribués au centre-ville sont souvent de même nature que les facteurs d'intégration ou de rejet. Mais on y perçoit un intérêt plus grand pour les conditions de vie en ville, beaucoup de personnes interviewées souhaitant que le centre soit autre chose qu'un simple lieu d'achats facilement accessible.

Les limites du centre-ville varient souvent d'un individu à l'autre et font rarement l'unanimité même à un endroit précis. Une situation analogue existe pour le choix d'un point central.

Par rapport à 1974, les perceptions du centre-ville liégeois ont quelque peu changé, subissant sans doute l'influence des transformations réelles de l'espace urbain (développement des piétonniers, construction d'îlots nouveaux, destructions et travaux en cours) et aussi celle des changements d'intérêts et de mentalités (importance croissante attribuée à la circulation et à la qualité de la vie). La stabilité des images de la cité semble donc moins forte que l'on ne le croit habituellement (H. Capel, [5], p. 76).

BIBLIOGRAPHIE

- [1] ADMINISTRATION COMMUNALE DE LIÈGE. — *La région liégeoise. Démographie, logement, industrie, commerce, services. L'évolution depuis 1947 et les données du recensement général de 1961*, Liège, 1966.
- [2] BAILLY A.S. — *La perception de l'espace urbain ; les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique*, Centre de Recherche d'Urbanisme, Paris, 1977.
- [3] BERTRAND J.M. — *Pratique de la ville*, Coll. Géographie, Masson, Paris, 1978.
- [4] CAMPIOLI G. ET MACAR M. — *Attractivité du centre-ville et utilisation de l'espace. Enquête effectuée à Liège à l'occasion d'une braderie*, Institut de Sociologie, Université de Liège, Liège, 1976 (inédit).
- [5] CAPEL, H. — *L'image de la ville et le comportement spatial des citadins*, dans *L'Espace géographique*, 1975, n° 1, pp. 73-80.
- [6] COPPENS M. — *Analyse d'une opération de rénovation urbaine : les Chiroux à Liège*, Mémoire de licence en Sciences géographiques, Université de Liège, Liège, 1977 (inédit).

- [7] MÉRENNE-SCHOUMAKER B. — *La perception du centre-ville : le cas de Liège*, dans *Bull. de la Soc. géogr. de Liège*, n° 10, 1974, pp. 135-151.
- [8] MÉRENNE-SCHOUMAKER B. — *Perception de l'espace et quartiers urbains*, dans *G.E.O., (Géographie - Ecologie - Environnement - Organisation de l'espace)*, n° 2, 1977, pp. 33-44.
- [9] MÉRENNE-SCHOUMAKER B. et MALEVEZ N. — *L'organisation du stationnement des voitures dans le centre urbain de Liège*, dans *Bull. de la Soc. géogr. de Liège*, n° 13, 1977, pp. 41-67.
- [10] MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, ADMINISTRATION DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. — *Liège Métropole régionale. Options fondamentales de développement et d'aménagement*, Liège, 1966.
- [11] PIOLLE X. — *Espace vécu et stratégies commerciales dans le centre des villes*, dans *Espace vécu et pratiques commerciales*, C.N.R.S., R.C.P., n° 354, 1977, pp. 33-37.
- [12] ROCHET, M. — *Evolution du commerce de détail en Outremeuse (Liège) (1964-1973-1977) et perception de la position et du rôle d'Outremeuse par rapport au C.B.D. de Liège*, Mémoire de licence en Sciences géographiques, Université de Liège, Liège, 1978 (inédit).
- [13] SPORCK J.A. — *Le commerce de détail à Liège aujourd'hui et demain. Implantation, structure et qualité*, dans *Habiter*, n° 36, 1966, pp. 20-37.
- [14] VANT A. — *La perception des espaces urbains. Essai sur les images de centres-villes*, dans *Trav. de l'Institut de Géogr. de Reims*, n° 20, 1974, pp. 71-83.
-

